VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

POSITIF AU TEST DE COCAÏNE MAIS PRIS MALENCONTREUSEMENT

Par Profil supprimé Postée le 28/04/2018 11:19

Bonjour,

Quelqu'un de mon entourage a été contrôlée positivement au test de dépistage de cocaïne et il est persuadé d'en avoir consommé contre son gré. Lors d'un festival il a bu du coca dans une bouteille qu'il ne connaissait pas et qui lui avait dit qu'il n'y avait rien à l'intérieur. Assuré d'être clean lors du contrôle routier il a d'abord été positif au test salivaire et a du aller faire une prise de sang qui a révélé un taux de cocaïne dans le sang. Il n'a pas reçu le papier qui donne le pourcentage dans son sang, j'espère qu'il va le recevoir. Des mesures sont elles possible pour prouver qu'il n'en consomme jamais et que ce n'était pas de sa volonté d'en consommer?

Merci

Mise en ligne le 30/04/2018

Bonjour,

La présence de cocaïne dans une analyse sanguine signifie qu'il y a eu une prise récente de cocaïne. Si cette personne dit que pourtant elle n'en n'a pas pris alors la première chose qu'elle peut faire c'est de demander une contre-expertise à partir des échantillons de sang qui ont été prélevés.

Ensuite elle peut aussi, si elle souhaite prouver qu'elle n'est pas consommatrice régulière ou occasionnelle de cocaïne, faire faire, immédiatement, un prélèvement de cheveux pour le faire analyser. Les cheveux agissent en effet comme des bandes d'enregistrement de toutes les consommations. Ils poussent au rythme d'un centimètre par mois environ. Un prélèvement maintenant permettrait de connaître ses consommations antérieures aux 30 derniers jours. Un prélèvement dans un mois mettra normalement en évidence sa consommation récente. Mais les frais d'analyse seront à sa charge et sont très couteux.

Cette personne peut aussi prendre note de tout traitement médical ou aliment qu'elle aurait pris récemment et vérifier si certains de ces traitements ou aliments ne peuvent pas donner un "faux positif" au résultat d'un test ou d'une analyse de dépistage. Malgré son nom le coca-cola ne rend pas positif à un test de dépistage de la cocaïne.

A moins que la contre-expertise donne un résultat négatif, il lui sera cependant difficile de prouver qu'elle n'a pas pris de cocaïne - ou pas consciemment - ce jour-là. D'après la loi le simple fait de trouver des traces de drogue constitue l'infraction d'usage de stupéfiants. Ce n'est donc pas l'aspect conscient ou non de la consommation qui est retenu.

Cordialement.